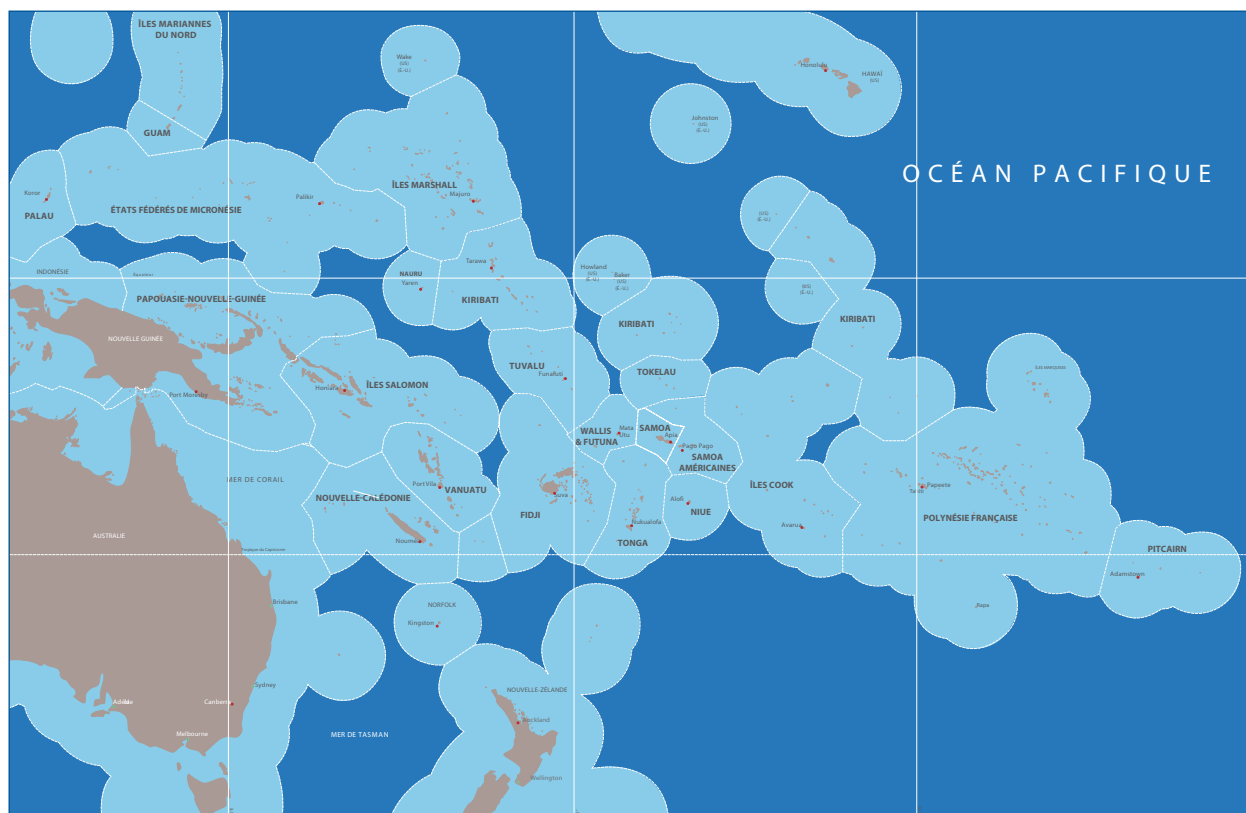


L'avenir de la pêche en Océanie : enjeux et perspectives



Quel sera, à l'avenir, la contribution des pêches au développement économique, aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire en Océanie ? Cette question fait l'objet de toute l'attention de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS et des 22 États et Territoires membres de la plus ancienne organisation régionale du Pacifique (fondée en 1947).

La dépendance des populations océaniques vis-à-vis des ressources marines est énorme. De nombreux pays de la région tirent d'importants bénéfices économiques de la vente de licences de pêche à des pays industrialisés tels que la Chine, la Corée, le Japon, Taiwan, les États-Unis d'Amérique et, plus récemment, les pays d'Europe). Cette exploitation indirecte de leur ressource thonière représente une part considérable des recettes publiques annuelles de plusieurs pays océaniques — jusqu'à 50 % à Kiribati. Les thonidés étant des espèces migratrices, leur gestion appelle une approche régionale. Les stocks de thonidés du Pacifique sont en relative bonne santé, notamment la bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*) qui représente 70 % des captures de thonidés réalisées chaque année dans les zones économiques exclusives (ZEE) des pays de la région, soit un volume de 1,4 million de tonnes. Cependant, le thon obèse (*Thunnus obesus*) fait aujourd'hui l'objet de surpêche et il faudra réduire les prélèvements opérés sur les stocks de cette espèce très prisée par les Japonais. La majeure partie des thonidés capturés par les navires de pêche industrielle en Océanie est exportée pour être transformée en dehors de la région, notamment par les conserveries du Sud-Est asiatique.

La pêche côtière vivrière et artisanale a tout autant d'importance pour les pays insulaires océaniques, les captures étant

consommées sur place par les communautés rurales (pêche vivrière) ou vendues sur les marchés des zones urbaines et rurales (pêche artisanale). Ces deux types de pêche constituent l'essentiel des moyens de subsistance dans de nombreuses communautés rurales et jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, les produits de la mer représentant 50 % à 90 % des protéines animales consommées dans les zones rurales. Avec une consommation annuelle moyenne de 50 kg de poisson par habitant (voire pas moins de 70 kg dans certains pays de la région), l'Océanie se place très largement au-dessus de la moyenne mondiale de 18 kg par an et par habitant.

Les pêches côtières qui assurent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ciblent de très nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés. Ainsi, sur les 1 200 espèces de poissons récifaux et lagonaires recensés en Nouvelle-Calédonie, environ 150 espèces sont capturées dans le cadre de la pêche vivrière et artisanale.

Outre la très forte dépendance alimentaire et économique des Océanien à l'égard des ressources halieutiques côtières, deux autres facteurs influent sur la disponibilité en produits de la mer dans le Pacifique : la croissance démographique et les effets du changement climatique. D'après les projections de la

Division statistique pour le développement, la population de l'Océanie devrait passer de 11 à 16 millions d'individus d'ici à 2035, soit une augmentation de 45 %. Cette augmentation sera marquée dans les trois sous-régions (Mélanésie, Micronésie et Polynésie), mais plus particulièrement en Mélanésie, où la croissance touche aussi bien les populations urbaines que rurales. Une autre tendance se dessine en Micronésie et en Polynésie, où l'urbanisation croissante va de pair avec l'exode rural. Dans tous les cas, l'expansion démographique entraîne une demande accrue de poisson.

Le changement climatique devrait avoir des répercussions néfastes sur les pêcheries côtières, principalement en raison de la hausse des températures à la surface de la mer, de l'acidification des océans et de la puissance accrue des cyclones qui devraient provoquer une dégradation des écosystèmes coralliens, pourvoyeurs d'une grande partie de la production halieutique côtière.

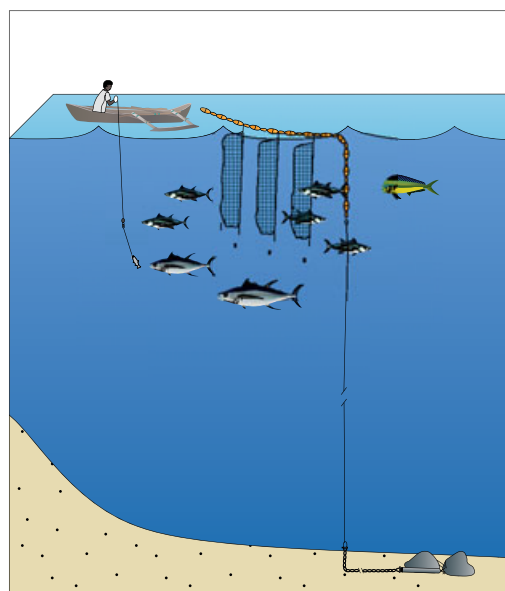
Pour fournir l'apport en poisson préconisé pour une bonne hygiène nutritionnelle (35 kg de poisson par habitant et par an) ou maintenir le niveau traditionnellement élevé de consommation de poisson des Océaniens, il faudra fournir un surcroît de production de l'ordre de 115 000 tonnes par an d'ici à 2030. Or, augmenter la production de poisson issue des habitats côtiers sera impossible dans de nombreux pays de la région, que ce soit parce que leurs récifs coralliens ne sont pas assez étendus ou parce que les moyens d'acheminement du poisson des zones rurales aux zones urbaines sont inexistantes ou trop coûteux.

Dans ces conditions, comment peut-on accroître l'approvisionnement en poissons et en invertébrés de manière à assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans les pays océaniques ? En premier lieu, les ressources halieutiques côtières doivent faire l'objet d'une gestion avisée. À l'inverse de l'agriculture, la pêche dépend de ressources sujettes à épuisement qui se reconstituent souvent lentement lorsqu'elles ont été perturbées. En cas de surpêche, elles vont s'amenuiser, voire disparaître dans certaines zones, sans livrer leur plein potentiel. L'Océanie connaît déjà cet état de fait pour ce qui est de certains invertébrés (holothuries et trocas). Il faut donc contrôler l'effort de pêche côtier pour protéger la capacité de reconstitution régulière des stocks et réduire l'écart entre les besoins en poisson et le volume des prélèvements que les récifs peuvent tolérer. La CPS préconise le recours aux systèmes de gestion participative où les communautés gèrent elles-mêmes les ressources qu'elles exploitent, et aide les pays océaniques membres à mettre en place des systèmes de ce type. Lorsqu'il est nécessaire de réduire l'effort de pêche en zone côtière, d'autres solutions doivent être proposées aux communautés concernées pour produire de la nourriture et assurer des revenus. Dans certains cas, ces solutions pourront être apportées par les ressources marines, même s'il existe des débouchés dans d'autres secteurs tels que l'écotourisme ou l'agriculture.

Une solution pratique consiste à faciliter l'accès des populations urbaines aux produits de la mer en prenant des mesures pour qu'une partie des captures des thoniers industriels soit débarquée dans les centres urbains. Ce transfert pourrait s'opérer lors du transbordement des captures des senneurs sur des porte-conteneurs frigorifiques, une procédure fréquente

dans plusieurs des grands ports de la région. Les thons immatures et les prises accessoires (comme les coureurs arc-en-ciel, mahi-mahi, thazards du large, etc.) qui sont inutilisables par les conserveries pourraient être débarqués et vendus sur les marchés urbains. Ces opérations de transbordement devraient être encouragées par les pouvoirs publics et contrôlées pour garantir la qualité constante du poisson tout au long du processus. Il faudra en outre tenir compte des intérêts des petits pêcheurs locaux dont l'activité ne doit pas souffrir d'un afflux de poisson en saumure provenant des navires de pêche industrielle.

Une autre solution serait d'aider les pêcheurs côtiers à transférer une part plus importante de leur effort de pêche des espèces récifales et lagonaires vers les thonidés et d'autres espèces de grands et de petits pélagiques qui résistent mieux à la pression de pêche. À cet effet, la CPS s'attache à promouvoir l'exploitation des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés en zone côtière.



Pêche en pirogue autour d'un DCP.

Ces deux grands axes d'intervention, conjugués à une gestion plus efficace des ressources halieutiques côtières, au développement de l'aquaculture durable et aux nouvelles possibilités qui se font jour dans l'agriculture et le tourisme, devraient permettre aux États et Territoires insulaires océaniques de relever les défis démographiques, socioéconomiques et climatiques du XXI^e siècle.

Pour plus d'information :

Michel Blanc

Conseiller en développement de la pêche côtière, CPS
MichelBl@spc.int

Johann Bell

Directeur de recherche halieutique
(changement climatique), CPS
JohannB@spc.int